

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18.12.00 Convocation du 12.12.00

Compte rendu affiché 19 décembre 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Présents : MM. LAFFLY, MIGNOT Mmes GUERIN, BOUHEY,
Objet : **MARCHE APPEL**
OFFRES OUVERT ECLAIRAGE
PUBLIC : QUAI BARBES
MM. POINT, VERGNE, CHATUT et FAURE,
Maires-Adjoints,

| |
|----------------------------------|
| <u>Nombre de conseillers</u> |
|----------------------------------|

| |
|------------------|
| en exercice : 29 |
| présents 21 |
| votants 25 |

Mmes ROUX, BROSSARD, WYMAN, GASTREIN,
MM. AUROY, DOIZY, PIANA, FORGET, RUMEAU, SAINT-
CYR, MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELIN,
Conseillers Municipaux,

Absents représentés : Mme CHEZEAUBERNARD par Mme GASTREIN -
M. GONDELAUD par M. FAURE - Mlle VEYRIER par
Mme WYMAN - M. DUCRET par M. MIGNOT.

Absents excusés : MM. MEYER, DOUCET, MARCENDE et DUSSUD.

~~~~~

Monsieur le Maire-Adjoint délégué explique que les travaux d'aménagement de la voirie du quai Barbès sont en cours d'achèvement.

Lors de sa séance du 28.09.2000, le Conseil Municipal a donné son accord pour le lancement de l'Appel d'Offres pour les travaux d'installation de l'éclairage public.

La commission s'est réunie le 30.11.2000 pour étudier les différentes candidatures. Les résultats de cette consultation sont les suivants :

| <b>N° ordre<br/>du registre<br/>des dépôts</b> | <b>ENTREPRISES</b> | <b>PRIX TTC</b> |
|------------------------------------------------|--------------------|-----------------|
| 1                                              | BALTHAZAR          | 625 657,51      |
| 2                                              | FORCLUM            | 595 639,10      |
| 3                                              | SOBECA             | 645 421,40      |
| 4                                              | BLEU ELECTRIQUE    | 657 800,00      |
| 5                                              | LUMINIA            | 652 437,14      |
| 6                                              | E.I.R.S.           | 622 769,16      |
| 7                                              | ALSTHOM            | 729 717,87      |
| 8                                              | MOOS               | 765 376,04      |
| 9                                              | DRTP               | 628 294,68      |

Monsieur l'Adjoint indique que la conformité des offres, tant sur les plans juridique que technique ayant été vérifiée, la Commission propose de retenir l'Entreprise "**FORCLUM**" 204-216, avenue Franklin Roosevelt 69120 Vaulx-en-Velin **pour un montant total de 595 639,10 F TTC.**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu l'avis d'Appel d'Offres du 25.10.2000,
- Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 30.11.2000,
- Considérant la nécessité de confier les travaux d'installation d'éclairage public du quai Barbès à une entreprise,
- Confirme le choix de la Commission d'Appel d'Offres,
- Autorise en conséquence Monsieur le Maire à signer le marché, sur appel d'offres ouvert, avec l'Entreprise "*FORCLUM*" pour un montant de 595 639,10 F TTC, et à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire,
- Précise que la dépense est inscrite à l'article 231 532 fonction 814 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 18 Décembre 2000

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

LE MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu - de la transmission en Préfecture le 18 janvier 2001  
- de la publication le 19 janvier 2001

Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 18 janvier 2001